

ATLAS DES PAYSAGES

Compte rendu de réunion n°01 du 28 juin 2021- Comité de suivi

Auteur : Sophie Aubégny

Objet de la réunion :

- Point sur transmissions des données au Moe
- Calage du calendrier de la phase 1
- Mise en place du site internet

Le présent compte-rendu sera considéré comme approuvé s'il n'a fait l'objet d'aucune réclamation écrite adressée au CAUE 86 dans un délai de 48 H.

NOM	Fonction	Présent	Excusé	Diff. CR
MAITRE D'OUVRAGE				@
Mme Bénédicte Normand	DAEE – CD86		X	
Mme Séverine Dorizon	DAEE – CD86	X		
Mme Julia Belaunde	DAEE – CD86	X		
M.me Sophie Chauvin Lamoureux	DSI – CD86	X		
M. Yves Fiallet	DSI – CD86	X		
MAITRISE D'ŒUVRE				@
M. François Bonneau		X		
Mme Hélène Siries		X		
Mme Monique Chauvin	Vue d'ici	X		
M. Pascal Chevallier	Vue d'ici	X		
M. Stéphane Bertin		X		
AUTRES PARTICIPANTS				@
M. Patrick Guesdon	CEN - NA	X		@
M. Bruno Liénard	DREAL	X		@
Mme Françoise Gaillard	DREAL – Paysagiste Conseil	X		
M. Alain De Nayer	DREAL		x	
Mme Hélène Burgaud-Tocchet	DDT		X	
CAUE86				@
Frédéric Lerond	Directeur	X		
Sophie Aubégny	Urbaniste	X		

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Décisions prises	A faire par...	Date de réalisation ou suivi
<p> □ Calage du calendrier Le planning prévisionnel est joint au présent compte-rendu : <ul style="list-style-type: none"> - COPIL : juin 2022 Présentation de l'avancement du travail ; du site internet ; portrait des paysages ; analyse perceptions culturelles ; diffusion du questionnaire/perception sociale des paysages - CST : mars 2022 Il sera rappelé aux membres du CST le fait que l'atlas n'a pas de vocation naturaliste - Comité de suivi : tous les 2 mois. La prochaine rencontre aura lieu en septembre, date reste à fixer. S. Aubégnny enverra des propositions de dates. La question du livre sera abordée en septembre en présence de Romain Naudin de Geste Editions </p> <p> □ Demandes/Précisions du MOe Avoir les noms et coordonnées des personnes référentes pour les archives départementales Quels logos faire apparaître sur le futur site de l'atlas ? Aide demandée pour cibler les personnes à rencontrer pour les entretiens prévus au marché </p> <p> □ Réalisation d'un livre-guide Le CAUE précise que le travail doit être engagé dès le début avec le futur éditeur. Des contacts ont été pris avec « Geste Editions » dans ce sens. La DREAL rappelle que la subvention de l'Etat ne peut pas porter sur un objet ayant vocation à être vendu par la suite. La DREAL rappelle que l'atlas doit être utilisé par tous les acteurs du territoire, il doit promouvoir l'intérêt de la prise en compte du paysage dans les projets et faire un lien avec l'aspect plus technique des projets sur le territoire. Le CAUE précise que l'objectif principal de la publication est de sensibiliser le grand public aux paysages de la Vienne. </p>	<p style="text-align: center;">SA</p> <p style="text-align: center;">SD</p>	

<p>□ Suite à donner par le Maître d’Ouvrage</p> <p>Quelles options ont été réintégrées au marché ?</p> <p>Définition de la ligne éditoriale</p>	<p>SD</p>	
<p>□ Point sur transmission des données</p> <p>Le bureau d'études récupérera les données des départements voisins nécessaires.</p> <p>L'inventaire des arbres d'alignements : le CD86 voit avec le service route</p> <p>La DREAL précise que des données sont disponibles via géoportail de l'urbanisme.</p> <p>Le CEN-NA a transmis toutes les données dont il disposait.</p> <p>La DREAL souligne l'importance d'associer la DDT ainsi que l'UDAP : la DDT est associée aux comités de suivi et l'UDAP est invitée au CST</p> <p>□ Mise en place du site internet</p> <p>Le site sera réalisé en hébergement externe temporaire jusqu'à 3 mois avant la fin de l'étude.</p> <p>Une première version sera disponible dès juillet.</p> <p>L'ouverture au public aura lieu en septembre 2023.</p> <p>Ce site centralisera toutes les remarques de l'équipe et du comité de suivi.</p> <p>Il est demandé qu'un point mensuel soit transmis au MOA.</p> <p>Concernant le type et le moteur, de ce site hébergé à terme par le département : il y a un problème sur le CMS : celui du département et celui du MOE ne sont pas les mêmes. Une réunion spécifique va être programmée à ce sujet dans les jours prochains.</p> <p>La MOE précise qu'il y a aura peu de mises à jour sur les 10 ans.</p> <p>Une réunion spécifique va être programmée le vendredi 2 juillet, avec Sophie Chauvin-Lamoureux, Yves Fiallet, Séverine Dorizon, Frédéric Lerond et Sophie Aubégny.</p>	<p>SA</p>	<p>2/07/2021</p>
<p>PROCHAINE REUNION MARDI 14 SEPTEMBRE 14h</p>	<p>SA</p>	